Gestation pour autrui : en référé, le Conseil État enjoint la France a autoriser une enfant née par GPA au Mexique à entrer en France ; argumentant l'intérêt supérieur de l'enfant de ne pas la séparer de sa mère française d'intention

29/06/2023 à 9h22



> *Gestation pour autrui : En référé, le @Conseil_Etat enjoint à @francediplo d'autoriser une enfant née par #GPA au Mexique à entrer en France.*
>
> *L'intérêt supérieur de l'enfant exige de ne pas la séparer de sa mère française d'intention, qui s'en occupe.*
>
> *=> https://t.co/uDBynLZ3uu pic.twitter.com/JKX8c72kQa*
>
> *— Nicolas Hervieu (@N_Hervieu) June 29, 2023*

Conseil d'Etat